



Développement des marchés : AAC fait la promotion de l'accroissement des ventes de produits agricoles et agroalimentaires canadiens :

- en déterminant les marchés prioritaires et nouveaux pour l'industrie;
- en aidant l'industrie à établir des stratégies pour maximiser le commerce d'exportation;
- en offrant des services et des programmes afin de promouvoir la croissance des exportations et de préparer les produits et les sociétés aux marchés;
- en déterminant et en analysant les possibilités qui s'offrent à l'industrie de tirer parti des possibilités de transformation à valeur élevée;
- en favorisant une méthode de gestion du processus d'approvisionnement plus intégrée dans le circuit alimentaire;
- en aidant l'industrie à maximiser les avantages des débouchés sur le marché intérieur.

Investissements : AAC cherche à améliorer le climat d'investissement dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada :

- en élaborant une stratégie fédérale-provinciale d'investissement dans l'agroalimentaire en étroite collaboration avec les provinces;
- en déterminant les possibilités d'investissement direct au Canada et à l'étranger et en faisant la promotion de celles-ci;
- en appuyant les alliances connexes dans le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- en encourageant les alliances stratégiques pour favoriser l'acquisition d'actif « incorporel » comme l'expertise en technologie et en marketing;
- en offrant des services, des conseils et des mécanismes d'adaptation pour appuyer l'industrie canadienne en vue d'accroître son potentiel et sa capacité de fabriquer des produits concurrentiels sur le marché international.